

**Motion du 30 septembre 2025 de Mmes et MM. Aurélien Barakat, Nathalie Jaggi, Jean-Luc von Arx, Anne Carron, Yves Herren, Luc Zimmermann, Boris Calame, Roger Gaberell, Fabienne Aubry-Conne, Alexandre Wisard, Fabienne Beaud et Jérôme Fontana: «Pour un renforcement de la formation d'apprentis en Ville de Genève».**

(renvoyée à la commission des finances  
par le Conseil municipal lors de la séance du 30 septembre 2025)

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- que l'apprentissage est essentiel en Suisse – et largement reconnu comme tel – puisqu'il offre aux jeunes une formation pratique et théorique via le système de formation duale qui garantit un accès direct et privilégié au marché du travail, favorisant l'employabilité;
- que la Ville de Genève a connu une bonne progression du nombre de places d'apprentissage proposées entre 2007 et 2015, soit de 46 à 90, mais que ce nombre stagne de manière générale depuis 10 ans;
- que la Ville de Genève reconnaît dans son bilan social 2024 que «si cet engagement en faveur de la formation demeure solide, l'objectif visé de 100 places d'apprentissage n'a pas encore été atteint, en raison d'un nombre insuffisant de places disponibles»;
- qu'au niveau suisse, le taux moyen du nombre d'apprentis par rapport au nombre total d'emplois semble se situer entre 4,9 et 4,2% pour la période 2012-2022;
- qu'avec 92 places d'apprentissage sur un total de 4294 emplois en Ville de Genève, le nombre d'apprentis constitue environ 2,14% du nombre total des emplois;
- que la Ville de Genève soutient au demeurant la création de places d'apprentissage en Ville de Genève par le biais du Fonds d'apprentissage et ainsi l'importance de soutenir la formation professionnelle en Ville de Genève;
- que les milieux économiques appellent les autorités publiques à assumer un rôle plus important dans la formation des apprentis;
- que la Ville de Genève a développé des places d'apprentissage dans 28 filières et que cette diversité du tissu de formation professionnel doit être saluée et se poursuivre afin d'éviter une concentration sur quelques formations uniquement, à l'instar de la formation comme agent et agente de formation qui représente aujourd'hui 16 places sur les 92 proposées,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'intégrer dans sa stratégie d'engagement de personnel un plus grand nombre de places d'apprentissage à l'avenir par rapport au nombre total d'employés;
- de se fixer comme objectif à l'horizon de la fin de la législature 2025-2030 un taux moyen de 4% de places d'apprentissage – soit un taux proche du taux moyen en Suisse – contre un taux actuel d'environ 2,14%;
- de se fixer comme point intermédiaire la formation de 135 apprentis à l'horizon des apprentissages couvrant la période 2027-2028;
- de poursuivre la diversification des places d'apprentissage proposées à l'instar de ce qui est actuellement mis en place par la Ville de Genève.